

les plaines du Dauphiné, ni dans celles de la Drôme, ni dans celles de l'ancien Comtat Venaissin, mais qu'elles demeurent en quelque sorte obstinément appliquées contre l'abrupte des montagnes de l'Ardèche.

Ce qui prouve, d'ailleurs, pour le cas particulier qui nous occupe toute l'énergie de cette cause, ce sont les faux-bras échappés du fleuve pour pénétrer dans les terres de la rive gauche et toujours ramenés vers le lit normal. Si ces branches, dont quelques-unes sont cependant considérables, eussent rencontré un plan réellement de niveau, rien ne les eût empêché de continuer leur route au travers de celui-ci en s'écartant indéfiniment du courant principal; loin de là, on voit qu'elles ne font que cheminer parallèlement au Rhône sans tarder à y rentrer, et telles sont, entre autres la losne qui enveloppe l'île de Jean-Jacques Rousseau vers la Tête-d'Or, ainsi que celle encore plus remarquable qui, au nord-est de Vaulx-en-Velin, décrit un grand arc de cercle en se repliant graduellement sur elle-même de manière à revenir presque à son point de départ.

Cependant, comme on pourrait opposer à notre manière de voir les terrains que le Rhône emporte si fréquemment depuis quelques années sur les Brotteaux, il est nécessaire d'entrer immédiatement dans quelques détails plus circonstanciés, afin que l'on saisisse d'une manière convenable le point de vue duquel nous envisageons les faits. Celui-ci étant essentiellement géologique, on doit concevoir que nous n'avons à nous occuper que des perturbations qui peuvent survenir spontanément dans un ordre de choses que l'on peut regarder comme défini par des lois naturelles, et nullement des déviations suscitées par les travaux de l'homme ; son génie, sa constance, ses précautions ou même son imprévoyance lui font détourner le